

Bref historique de Narbonne et du Narbonnais

Première partie : de la préhistoire à la fin du Moyen Age

Antoine FRAYSSE

Department of Foreign Languages, Aichi University of Education, Kariya 448-8542, Japan.

Malgré le riche passé de Narbonne et de sa région et son importance déterminante dans l'histoire du Languedoc et de France en général, force est de constater que peu de publications récentes sont facilement disponibles ailleurs qu'en bibliothèques à l'heure actuelle. L'ouvrage de référence le plus récent sur le sujet date de 1981 et est épuisé depuis longtemps. Il s'agit de : *Histoire de Narbonne*, publié sous la direction de Jacques Michaud et d'André Cabanis aux éditions Privat dans la collection « Pays et villes de France ». Les lecteurs attendent avec impatience la publication fin 2010 de l'ouvrage de Marie-Elise Gardel, *Narbonne et le Narbonnais*.

L'article suivant se propose de résumer *l'histoire de Narbonne* publiée sous la direction de Jacques Michaud et d'André Cabanis afin de faciliter les recherches des lycéens et étudiants intéressés par le sujet. Pour tous éclaircissements et toutes références, il convient naturellement de consulter l'ouvrage original.

Le territoire narbonnais se situe au sud de la France dans la partie méridionale du département de l'Aude. Il est constitué par la plaine du fleuve (Aude) entre le Carcassonnais au nord, le pays catalan au sud, le pays de l'Hérault au nord-ouest, la Méditerranée à l'est ; il est encore aujourd'hui un carrefour important entre l'Ouest de la France, l'Espagne, l'Italie, l'Europe de l'Est. Depuis toujours, il est un lieu de passage et de circulation terrestre et maritime. Cette position fut nécessairement déterminante dans l'implantation et le développement des populations vivant ou s'installant en ces lieux.

La préhistoire

Des traces archéologiques confirment la présence humaine sur ce territoire remontant à une ancienneté supérieure à 1 million d'années. Ainsi ont été trouvés des outils taillés dans des roches diverses ; galets racloirs, bifaces, qui semblent indiquer l'existence de groupes humains vivant de la chasse.

Plus proche de nous (Moustérien : de 50 000 à 35 000 ans av. J-C), des études montrent que des grottes, cavités, caveaux, ont abrité des clans usant de techniques diverses pour l'élaboration d'instruments utiles.

Lorsque l'homo sapiens sapiens supplante le moustérien l'activité principale reste la chasse, favorisée par un outillage plus perfectionné et plus abondant. Les hommes utilisent les grottes et les cavernes puis construisent des huttes et campements durables.

Chasse, pêche, cueillette perdurent jusqu'à environ 5000 ans avant notre ère. A cette époque les hommes vont commencer à s'établir de façon plus permanente.

Le Narbonnais avant Narbonne

Les débuts d'une activité agricole

Au Néolithique commencent à se développer des groupements stables en villages avec domestication de certains animaux et culture de céréales ; alors apparaissent de nouveaux outils pour travailler le sol, récolter (faucille), l'usage de la poterie, ainsi que le montre l'étude de certains sites archéologiques. On trouve des traces d'agglomérations importantes et stables pratiquant la chasse, la pêche, l'élevage, avec des outils toujours mieux adaptés de lames, flèches, perçoirs, burins, faucilles, meules, haches polies. L'étude des outils montre que des échanges existent et donc des circuits commerciaux.

Outils et poteries (jars de stockage) prouvent l'existence du développement d'activités agricoles : élevage et cultures.

Vers 2500 av. J-C, se développe la pratique de l'enterrement des défunts, dont nombre dans les grottes, où l'on a pu retrouver beaucoup d'objets, tels outils, armes, éléments de parure, poteries, ustensiles en métal.

De l'âge du bronze à celui du fer, l'économie agro-pastorale se poursuit, intégrant l'usage de nouveaux matériaux ; ceux-ci permettent le développement de nouvelles industries et par conséquent d'échanges commerciaux.

Montlaurès avant Narbonne

L'habitat s'installe sur des hauteurs moins précaires qu'en plaine (VIIIe siècle av. J-C). C'est à cette période qu'apparaît le peuple des Elysiques qui va s'installer durablement et créer le premier centre urbain, berceau de Narbonne sur le site de Montlaurès.

Ce site domine la plaine du delta de l'Aude. Les données archéologiques font apparaître un développement important des habitats, de l'activité du lieu, des échanges commerciaux et culturels favorisés par la proximité du fleuve et l'ouverture sur la mer.

Les objets trouvés sur le site et ses environs (essentiellement des poteries) indiquent l'existence d'échanges avec les Grecs, les Phéniciens et les Etrusques côté mer, et avec des peuplades établies des deux côtés des Pyrénées côté terre.

Une culture ibérico-languedocienne semble s'être développée du Ve au Ier siècle av. J-C : la découverte de graffitis et de tablettes de plomb montrent par leurs inscriptions l'usage d'une langue et de noms ibériques.

Montlaurès semble avoir été le centre de nombreuses activités : commerce intérieur et extérieur de divers produits (vins, vases, céréales, minerais), artisanat local (travail des métaux, du corail, de l'os, céramiques, tissages), élevage, pêche, extraction du sel.

L'arrivée des Romains

Rome s'étant emparée de l'Espagne, le négoce romain s'est imposé avec les produits venant de la péninsule italique.

La fondation de la colonie romaine de Narbonne a coexisté avec l'ancienne cité de Montlaurès ; puis son développement a pris peu à peu le pas sur l'ancien site.

L'agglomération indigène avec sa zone portuaire et la colonie romaine ont constitué un ensemble économique actif.

Les Elysiques ont dominé le territoire du delta de l'Aude (de Leucate à Béziers) jusqu'au IIIe siècle av. J-C. Leur royaume disparut à l'arrivée des Volques sans préjudice pour la place commerciale de la cité. De même les Romains s'imposèrent politiquement et prirent le contrôle économique de la région sans porter atteinte aux activités et trafics autochtones.

Quant à la dénomination de la ville de Narbonne, on suppose (sans certitude absolue) que le nom viendrait de celui du fleuve Aude alors appelé Naro.

La colonie fondée prend le nom de «Province narbonnaise»

Narbonne fondation d'une colonie romaine

La colonisation militaire

En 122-121 av. J-C, les armées romaines pénètrent par le Rhône le Massif Central jusqu'à Toulouse et s'installent en Languedoc.

Narbonne est fondée en 118 av. J-C, l'objectif étant d'installer des Romains pauvres dans un bon territoire agricole (conformément à des promesses politiques).

L'opération est profitable à plusieurs titres à Rome : gérer la population du territoire conquis, protéger la route vers l'Espagne, satisfaire les commerçants romains, tenir un carrefour d'affaires déjà structuré.

La mission de colonisation est conduite par le proconsul Domitius Ahenobarbus. Celui-ci pacifie le pays, aménage la Voie domitienne et entreprend un plan de distribution des terres aux colons.

Le plan détermina le lieu d'implantation de Narbonne, la Voie domitienne servant d'artère principale. Ce lieu est nommé Colonia Narbo Martius ; Narbo désignant vraisemblablement l'embouchure de l'Aude, Martius faisant probablement référence au dieu romain Mars.

Les colons ne sont pas des soldats mais des gens du peuple (plèbe). On estime leur nombre à environ 3000 d'après la superficie cadastrée pour la distribution des terres.

Dès le Ier siècle av. J-C, la Province narbonnaise, carrefour terrestre et maritime, occupe une place et un rôle stratégiques pour l'Empire romain.

Militairement et économiquement, elle sert de base à l'expansion vers l'Espagne (avec César), à la défense face aux invasions des Cimbres et des Teutons.

Les relations avec Rome, tant politiques qu'économiques sont assurées par la mer. Notamment la place de Narbonne est défendue et utilisée par César dans sa lutte contre la révolte de Vercingétorix. En 45 av. J-C, Jules César installe une colonie cette fois militaire composée de vétérans de ses légions.

Vraisemblablement pour des raisons politiques, la place prend alors le nom de «Colonia Julia Narbo Martius».

Les prémisses d'une capitale

Déjà avant la conquête romaine Narbonne (Montlaurès) était le plus grand marché de la Gaule avec commerçants, entrepreneurs et administrateurs publics.

L'ensemble portuaire de Narbonne était constitué d'une série d'embarcadères situés sur les îles du delta, reliés à la ville par des routes et la navigation fluviale.

En 40 av. J-C, les Romains privilégient le port de la Nautique à 4 km de Narbonne et aménagent le carrefour routier : à la Voie domitienne restaurée, est adjointe la voie d'Aquitaine vers Toulouse.

Les marchandises peuvent remonter l'Aude puis rejoindre la Garonne par voie de terre et descendre jusqu'à Bordeaux. Ainsi par Narbonne transite le commerce des minéraux (étain de Grande-Bretagne, cuivre et plomb d'Espagne, or, argent, fer des Corbières et de la Montagne noire) vers l'Italie.

Dans l'autre sens, les produits italiens peuvent pénétrer dans le Sud-Ouest (vins, poteries) : on retrouve des amphores sur le littoral et le long des axes vers Bordeaux, l'Ariège, le Massif Central.

Métropole économique, Narbonne est également métropole politique ; pendant 70 ans, elle est la seule colonie romaine en Gaule, et dès le début le siège du gouverneur provincial (dont César lui-même). Celui-ci gère les affaires administratives et judiciaires avec son prétoire, son questeur et ses légats.

La société narbonnaise est constituée des populations indigènes d'origine ainsi que des descendants des colons romains et des indigènes qui ont reçu la citoyenneté romaine.

Ces citoyens romains et indigènes constituent l'élite de la colonie.

Narbonne capitale provinciale (Ier-IIe siècles)

Dès le règne d'Auguste (27 av. J-C) et pendant deux siècles, Narbonne connaît un essor sans précédent économique, politique et religieux, tout en conservant des liens étroits avec Rome. Celle-ci lui assure la sécurité maritime et terrestre, ainsi que la prééminence définitive de la ville sur le Midi.

Auguste y séjourne en 25 av. J-C ; il y tient une assemblée où sont instituées les bases de l'administration de la Gaule, du recensement et du cadastre. Le territoire qui s'étend des Alpes et du lac Léman à la Garonne et aux Pyrénées prend alors le nom de Narbonnaise.

Un culte impérial est instauré, un autel élevé à l'adresse de l'empereur (Auguste).

La population vote une loi pour l'entretien de l'autel et tous participent à ce culte ; les plus riches occupent les charges de prêtres à l'intérieur d'un collège de plus en plus nombreux.

Narbonne devient le siège religieux du culte impérial de toute la Province.

Un document unique (plaque de bronze) découvert à la fin du XIXe siècle comporte une partie de loi créée sous Vespasien (empereur de 69 à 79) : il rapporte que Narbonne devint siège d'une assemblée : le Concile de Narbonne composé des représentants de toutes les cités de la Narbonnaise. Ce concile élisait un prêtre : le flamme de la Province entouré de tous les honneurs.

Que reste-t-il de la ville antique ?

Des monuments antiques de cette époque, il ne reste presque rien. Seules les fouilles, documents, textes, inscriptions, attestent de leur importance et de leur nombre : marchés, théâtres, thermes, temples, portiques, basilique, aqueduc, fontaines...

Le plus important des temples, le Capitole, comportait un soubassement de 48m sur 36m ; chapiteaux et colonnes étaient en marbre de Carrare, l'ensemble architectural atteignait 34m de hauteur ; le tout encadré par un péribole mesurant 87m de large sur 127m de long. Sa construction daterait du IIe siècle sous Hadrien.

A la fin de la République romaine, Narbonne, agglomération encore modeste comporte déjà un plan en damier et possède un horreum (entrepôt de marchandises).

Sous Auguste, la cité s'étend notablement avec la construction de belles villas romaines et d'un forum décoré d'un autel dédié à l'Empereur.

A la fin du Ier siècle, son urbanisme atteint son maximum et comporte alors une périphérie de nécropoles, une couronne de villas, avec amphithéâtre, temples, portiques..., un centre monumental avec théâtre.

Au IIe siècle, l'Empereur Hadrien fait bâtir un Capitole et un nouveau forum. Cependant la ville est ravagée par un incendie sous Antonin le Pieux (138-161).

Narbonne et sa population au II^e siècle

La population se caractérise par une très grande diversité ; la majorité des habitants porte des noms originaires de l'Italie, mais en réalité on trouve parmi eux plusieurs catégories : les descendants des premiers colons, des immigrants, et de nombreux indigènes gaulois ayant adopté des noms romains ainsi que la culture latine.

A ceux-là s'ajoute une population d'origine celte attirée par l'essor de la cité. Enfin une importante colonie d'étrangers s'est également développée : Gréco-Orientaux, esclaves ou affranchis, étrangers libres, quelques représentants de l'intérieur de la Province (Pyrénées, Lozériens, Lyonnais), quelques Ibériques.

L'activité économique et surtout portuaire, et l'administration provinciale favorisent les conditions pour une variété professionnelle, artisanale, commerciale et administrative. Quant au nombre mal connu d'habitants, il est estimé aux environs de 35 000.

Pour son ravitaillement, la ville dispose de 2 marchés approvisionnés par le pays environnant. On y trouve en abondance blé, vin, olives, sel, viande, poisson, coquillages, fruits et légumes ; ainsi que tous les petits métiers qui en découlent (boulangers, marchands d'huile, bouchers, charcutiers...)

La cité, ville de passage avec ses marchands et ses marins comprend des auberges, des cabarets, une activité hôtelière. L'élite de la société narbonnaise provient de la descendance des colons romains et des indigènes ayant acquis la citoyenneté romaine. Elle occupe les fonctions politiques et militaires de la ville et forme le corps principal des administrateurs et magistrats dans lequel ils font carrière et fortune. Le petit peuple est constitué d'esclaves et d'affranchis d'origines diverses, qui exercent essentiellement des métiers d'artisans.

Les ressources du terroir et l'existence d'un carrefour routier et maritime favorisent grandement l'activité économique. La région exploite des mines de fer, d'or, de cuivre et d'argent (Montagne noire, Corbières, Minervois). L'exploitation en est confiée à des fermiers. Cela explique le développement d'une industrie métallurgique dans la ville : bijoutiers, orfèvres, bronziers, forgerons, serruriers. Grâce à la laine et au lin fournis dans la région, on trouve aussi des ateliers textiles : tisserands, drapiers et teinturiers. Grâce à l'élevage local, le pays fournit aussi des cuirs pouvant alimenter les tanneries avec marchands de peaux, corroyeurs, selliers et cordonniers. A cela s'ajoute également le travail de la pierre (maçons, tailleurs, stucateurs) et le travail du bois (menuisiers, charpentiers).

L'activité portuaire occupe une place importante sinon primordiale. Les navires de mer s'ancrent en rade à l'embouchure de l'Aude. Seules des barques et des embarcations légères peuvent remonter les marchandises jusqu'à Narbonne, les liaisons routières étant assurées par les Voies d'Aquitaine et domitienne.

Un commerce d'affaires s'est grandement développé avec changeurs, banquiers, marchands de gros et demi-gros, armateurs, entrepreneurs en transport maritime. Des sociétés familiales de capitaux s'instaurent pour assurer les échanges avec l'Italie, l'Afrique du Nord et l'Espagne. Narbonne est notamment engagée dans le service du ravitaillement de Rome, et possède un bureau à Ostie (port de Rome).

Au II^e siècle Narbonne exporte des poteries (fabriquées dans la Province), puis du blé du vin, du fer, des métaux.

Au III^e siècle cependant, les routes commerciales se développent vers la Gaule du Nord et de l'Est et d'autres cités (dont Arles) profitent des nouveaux débouchés.

Avec l'ensablement de la lagune, le trafic maritime décroît et se déporte ailleurs. Alors s'amorcent le déclin et le changement d'orientation de Narbonne.

Du III^e au Ve siècle, changements et mutations

Le déclin des activités et l'invasion des Wisigoths

On a peu d'informations sur cette période par manque de documents. Il semblerait que Narbonne perd une partie de son commerce et de ses activités. Toutefois elle conserve son rôle de métropole politique, religieuse et culturelle. L'agglomération se rétrécit, conservant son centre monumental à l'abri derrière un rempart sans trop souffrir des invasions. Le rempart dut être construit au III^e siècle à l'époque de l'invasion des Alamans.

Puis c'est l'invasion des Wisigoths . Ceux-ci prennent Rome en 410, pillent les rives de l'Adriatique et l'Emilie, puis se dirigent vers la Gaule. Ayant fait alliance avec un généralissime romain (Constantius) mais non récompensé de ses services, le roi Wisigoth Athaulf décide de se servir lui-même, entre dans Narbonne en 413 et y est reçu par les magistrats de la ville. Pour provoquer l'empereur Honorius, il y épouse la sœur de celui-ci en grande pompe. L'Empereur réplique par le blocus des ports méditerranéens dont celui de Narbonne. Après des mois de négociations, les Wisigoths obtiennent un territoire entre Bordeaux

et Toulouse qu'ils ont l'intention d'étendre vers l'Est. En 435 ils font le siège de Narbonne qui n'est libérée que l'année suivante après des mois éprouvants de famine.

Les hostilités reprennent 25 ans plus tard entre Romains et Wisigoths, et en 462 la ville est cédée par l'Empereur Sévère au roi Wisigoth Théodoric II : une occupation pacifique acceptée par les habitants.

Malgré ces vicissitudes, Narbonne est encore en 460 une ville de tradition romaine célébrée par Sidoine Apollinaire qui évoque ses monuments, sa campagne, ses commerces, ses marchés, ses citoyens... Les monuments anciens existent encore et les affaires fonctionnent.

Les documents manquent pour saisir l'évolution des institutions de la société et de la vie économique, hormis les références à une vie culturelle importante grâce à une école réputée qui forme des cadres de l'Empire (avocats, fonctionnaires).

Les notables sont membres de la noblesse d'Empire et peuvent accéder aux postes supérieurs de l'Etat. Ce sont de grands propriétaires terriens qui possèdent de beaux hôtels particuliers en ville et cultivent l'érudition.

Du christianisme

Il y a très peu de documents sur le sujet pour la période concernée. Il semble que le premier évêque de Narbonne apparaît au IIIe siècle. C'est seulement à l'occasion de la nomination de l'évêque Rusticus (427-461) que la documentation devient abondante. Ordonné évêque en octobre 427, il va se révéler un pasteur éclairé et un grand bâtisseur.

A la fin de son épiscopat, Narbonne dispose de 7 églises dont une cathédrale.

En parallèle, il gère la communauté chrétienne de Narbonne avec une grande sollicitude. A sa mort, il est honoré comme un saint par les Narbonnais.

Conformément au droit général, la ville capitale administrative est aussi la métropole religieuse de la Province, malgré quelques rivalités avec l'évêque d'Arles.

La période de l'Antiquité fait place à la fin du Ve siècle aux nouvelles structures wisigothes dans lesquelles la ville est désormais une résidence royale, un foyer intellectuel et une métropole religieuse.

Du Ve au XIIe siècle.

Le Royaume wisigoth.

A compter de 462 (Théodoric II) commence une domination wisigothe. Avec Euric II (466-485) le royaume s'étend de la Loire au Rhône et une grande partie de la péninsule ibérique.

En 508 la ville est prise par les Burgondes et les Francs, récupérée au profit des Wisigoths, puis pillée à nouveau par les Francs. Le rôle de capitale wisigothe est perdu au profit de Tolède (Espagne).

Mais elle demeure la résidence des gouverneurs de Septimanie (territoire wisigoth en Gaule).

Elle est ravagée par la peste en 589.

Malgré ces aléas et quelques révoltes, l'Eglise et la royauté s'entendent pour l'administrer d'autant qu'à la fin du VIe siècle, les nouveaux évêques sont essentiellement des Wisigoths.

L'évêque devient le réel défenseur de la cité alors que le pouvoir temporel s'effrite. Des conciles réunissant clercs et comtes se mettent en place pour gérer et légiférer. Face aux querelles et combats entre Wisigoths et Francs, l'Eglise de Narbonne demeure l'élément stable de l'histoire de la ville.

L'invasion sarrasine

Au début du VIIIe siècle, le royaume wisigoth s'effondre sous les coups des envahisseurs musulmans. Narbonne succombe en 719. La domination musulmane va durer jusqu'en 732 (Charles Martel arrête les Arabes à Poitiers).

Peu d'informations sont parvenues sur le sort de Narbonne et de son Eglise pendant l'occupation musulmane. Il semblerait que l'Eglise chrétienne était tolérée par les occupants.

Les Francs reviennent à la charge et reprennent la Cité en 759 (Pépin le Bref).

Narbonne connaît encore 2 attaques des musulmans en 793 par voie terrestre et en 1019-20 par mer.

Entre temps des relations de bon voisinage existaient entre les populations des 2 côtés des Pyrénées. La rupture définitive aura lieu au XIe siècle lors du développement des croisades auxquelles participent les nobles de la région.

Les Carolingiens

Réunie au royaume Franc en 759, Narbonne est dirigée par un comte Goth : Milon. Elle est l'un des 10 sièges d'ateliers monétaires autorisés ; ceci étant confirmé dans un capitulaire de Charles le Chauve. Celui-ci séjourne à Narbonne et restaure la fonction épiscopale en renforçant l'autorité temporelle de l'évêque.

Sous Pépin le Bref, Uzès puis Toulouse sont rattachées à la province de Narbonne, reconstituant au plan religieux l'ancienne Narbonnaise Ière.

La conquête du nord de l'Espagne par Charlemagne et son fils rattache également les diocèses de cette région à la métropole de Narbonne (Gérone, Urgel, Barcelone).

Jusqu'à la fin du IXe siècle, l'essor monastique de la région est remarquable et encouragé par les princes francs.

Grâce à Charlemagne, la province est protégée côté musulman, mais côté mer se multiplient les razzias des pirates sarrasins, ainsi que les pillages des Normands (sac de la ville vers 859).

La cité est alors un centre cosmopolite où cohabitent Gallo-romains, Goths, Grecs, Syriens, Juifs, Arabes.

C'est surtout la colonie juive qui perdure et entretient le commerce avec les terres d'Islam et d'Extrême-Orient. La circulation marchande se fait par terre et par mer, favorisant l'activité artisanale.

Du VIIIe siècle au Xe siècle, l'archevêché tout-puissant

Les limites du diocèse sont confirmées en 788 malgré les contestations des évêques voisins (Elne et Béziers). Par donations, les divers rois de France ont agrandi les propriétés foncières de l'Eglise métropole. Des droits régaliens judiciaires et fiscaux sont délégués à l'évêque avec aussi des concessions royales de perception de taxes sur le commerce, les pacages, les naufrages, les salines...

Au IXe siècle, l'évêque de Narbonne reçoit le titre d'archevêque et ce jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

L'archevêque est élu par le clergé et acclamé par le peuple assemblé dans la cathédrale. Il préside et confirme les élections épiscopales dans la province.

Il exerce son activité pastorale dans les actes liturgiques, l'imposition et l'interprétation de la doctrine, la présidence des conciles provinciaux et diocésains. Il exerce également une activité socio-politique aussi vivace que sous les Wisigoths, en intervenant dans les dispositions qui concernent les biens et les personnes dépendant de l'Eglise, développant une notion générale de paix pour l'ensemble de la société.

Certains archevêques ont eu beaucoup d'influence et de rayonnement. Le plus remarquable d'entre eux, (Saint) Théodard, est consacré en août 885. Il entreprend nombre de restaurations dont la cathédrale ; il met en place une institution : le Chapitre métropolitain de St Just - St Pasteur, lequel composé de chanoines est chargé d'assister l'archevêque dans le gouvernement de son Eglise.

L'Eglise de Narbonne vit avec ses propres règles et préserve son autonomie depuis les Wisigoths ; le Pape ne fait que confirmer l'élection du prélat en lui remettant le pallium (bande de laine blanche).

Xe et XIe siècles, le développement du pouvoir féodal

La décadence de la monarchie carolingienne et la montée des violences entraînent la formation et le renforcement de petits états féodaux, duchés et comtés. Ceux-ci tentent de s'approprier les fonctions publiques et les droits régaliens, et de les transformer en bien patrimonial héréditaire. Ainsi débute une lignée de vicomtes de Narbonne qui se poursuit sans interruption jusqu'à la fin du XIIe siècle, puis par une branche collatérale jusqu'en 1424.

Une rivalité de pouvoir s'instaure, malgré quelques interventions papales, entre les vicomtes et l'archevêque jusqu'au début du XIIe siècle où désormais les archevêques sont nommés par le Pape.

En parallèle, les diocèses situés en Espagne contestent le pouvoir du prélat de Narbonne par des réclamations que les Catalans font auprès du Pontife. Celui-ci tranche en 1091 et rétablit l'archevêché de Tarragone (Espagne). L'éclatement de la province ecclésiastique de Narbonne est consommé au XIe siècle. C'est la fin de l'union transpyrénéenne (Catalogne/Occitanie).

XIIe et XIIIe siècles, querelles internes et externes

Du XIe au XIIIe siècle, la ville évolue sous la rivalité opposant les vicomtes et les archevêques. S'instaure une lutte d'influence entre les prélats et les comtes de Toulouse et de Barcelone. Le partage des biens en fiefs et l'organisation féodale sont confirmés en arbitrage en 1112. La ville est partagée entre les 2 seigneurs, la coupure est matérialisée par des bornes.

Théoriquement, la cité est inféodée au comte de Toulouse, duc de Narbonne, qui tente d'imposer son autorité. Mais il échoue,

et la vicomtesse Ermengarde (1143-1192) réussit à faire échec à la tutelle seigneuriale, ce qui la met en position d'arbitrage dans le conflit catalan/toulousain.

L'archevêque et la vicomtesse se rapprochent du roi Capétien, lequel, pour lutter contre les grands féodaux, confirme les privilèges de l'Eglise et prend le parti d'Ermengarde dans son conflit avec Toulouse.

Après la mort de celle-ci, un jeu de successions et d'alliances aboutissent à la reconnaissance de la vassalité du vicomte de Narbonne à l'égard du comte de Toulouse.

Les archevêques réussissent à garder leurs privilèges grâce au Pape et mettent fin à toute tutelle comtale ou vicomtale (XIIe siècle).

La croisade albigeoise (1208-1249) va régler le conflit : Simon de Montfort, chef de la Croisade fait hommage à Philippe Auguste des terres conquises par les croisés, y compris le duché de Narbonne. Son fils qui en hérite le transmet au roi de France avec tous ses autres droits sur les terres languedociennes (1224). C'est la fin de l'hégémonie des archevêques.

Au XIIe siècle, 5 seigneurs se partagent la ville en ce qui concerne la haute et basse justice ; 2 seigneuries majeures (vicomte et archevêque), 3 seigneuries mineures (abbé, chapitre, sacrist).

Au XIIIe siècle, elles se voient concurrencées de plus en plus par l'intervention des consuls et les ingérences des officiers royaux.

Le pouvoir seigneurial s'exerce aussi sur le plan économique par les taxes prélevées sur les actes commerciaux contrôlés par une police de vérification des poids et mesures.

L'archevêque et le vicomte ont également le droit de battre monnaie et le font conjointement. Mais ce monnayage seigneurial est rudement concurrencé par la monnaie royale qui le supplantera au XIVe siècle.

A la fin du XIIe siècle, la communauté urbaine prétend participer à la gestion de la ville ; en cela les bourgeois sont appuyés par les officiers royaux (le roi souhaitant réduire à son profit les pouvoirs de ses vassaux).

Du XIIIe au XVe siècle, la ville consulaire

L'évolution des institutions

Une nouvelle institution se crée dès avant le XIIIe siècle, sans qu'on sache exactement à quelle période des éléments constitués de la population se mettent en place. L'archevêque et le vicomte cèdent progressivement de leurs prérogatives à des «hommes de bien» : les consuls.

Les actes constitutifs, s'il y en eut, n'ont pas été conservés. La mise en place s'est effectuée pacifiquement. En 1219 par exemple, s'est créée une «société de secours mutuel pour la sauvegarde de leurs biens et droits : l'Amistance».

Deux consulats (archevêque et vicomte) se sont organisés au XIIIe siècle, malgré les tentatives des seigneurs pour les réduire, et grâce à l'intervention des agents royaux qui les prennent en main un certain temps.

Leurs membres sont d'abord choisis parmi les nobles, les bourgeois et les artisans dans des élections publiques, mais selon un principe de cooptation : celui-ci permet d'assurer la prédominance des familles les plus riches et puissantes.

Les organes sont un conseil consultatif, et un exécutif avec nombre d'employés chargés d'appliquer les ordres. Il y a également un Parlement général des citoyens convoqué par les consuls, sans autre prérogative que d'acclamer les décisions des consuls.

Par une lente évolution, le pouvoir des magistrats urbains s'accroît jusqu'à la fin du XIIIe siècle, puis il sera progressivement bridé par les agents royaux au siècle suivant.

Les consuls gèrent les affaires civiles (les criminelles restant aux cours seigneuriales), les règles économiques consulaires, les dispositions relatives aux jours chômés, le maintien de la salubrité publique, les arbitrages entre artisans, les poids et mesures, la fixation des prix, le droit des marchés et foires, les problèmes de la voirie et travaux publics, l'entretien du lit de l'Aude (navigation, inondations).

A cela s'ajoute le souci de l'assistance publique et de l'instruction (enseignement).

Ils créent des établissements hospitaliers (4 à Narbonne) pour les pauvres et étendent leur tutelle sur les établissements privés (charités).

L'enseignement est resté longtemps monopole de l'Eglise ; la Cathédrale, et la basilique ont chacune leur propre école, ainsi que les couvents. Il existe aussi des écoles juives.

Pour les besoins nouveaux de la vie économique, les bourgeois créent deux écoles publiques. Par contre ils n'ont pas de prérogatives dans le domaine militaire, hormis l'assistance au vicomte de 8 prud'hommes (fin XIVe siècle).

Quant aux finances municipales, elles proviennent des revenus des biens fonciers de la collectivité, les amendes, les taxes, l'impôt levés sur les habitants (la taille) selon des règles bien établies.

La nature du consulat est modifiée par l'intervention royale: en 1338 l'union des 2 consulats est accordée par le roi malgré l'opposition des seigneurs, confirmée en 1470 par Louis II, ce qui accélère la main mise du souverain sur la gestion municipale. La ville de Narbonne est devenue de ce fait ville royale.

A compter du XIIIe siècle, elle participe de plus en plus aux affaires du Royaume et au service du Roi : des hommes, des chevaliers et des seigneurs servent dans les armées royales.

La branche vicomtale s'éteint . La vicomté est vendue au comte de Foix, puis au roi Louis XII en 1507.

L'économie au XIIIe siècle.

Le XIe siècle a bénéficié d'un renouveau des échanges entre ville et campagne, de l'essor du réveil agricole ainsi que d'un essor général de l'activité économique européenne.

Narbonne profite de sa place en tant que carrefour terrestre fluvial et maritime ; elle entretient de nombreuses liaisons avec d'importants pôles économiques : le Toulousain, le Bordelais, la Catalogne ; en Languedoc oriental elle commerce avec Béziers, Agde, Nîmes, Arles, St Gilles, Montpellier, Aigues-Mortes ; en Massif Central avec Lodève et Millau ; par les voies maritimes avec les villes de Provence et d'Italie.

Le port fluvial est en ville, les avant-ports sur les étangs, où ponctuellement s'installent des chantiers navals, ainsi que des flottes en stationnement.

Ville drapière, elle développe une industrie d'exportation du XIIe au XIVe siècle, et ce grâce à la laine des moutons des Corbières, du Razès, du Minervois et du Lauragais, complété si nécessaire par les élevages du Roussillon et de l'Aragon.

Pour les besoins de cette production, elle utilise les produits tinctoriaux de l'arrière-pays : cochenille, kermès, pastel, mais aussi achète d'autres matières tinctoriales ; la garance du nord, la gaude (jaune) et le bois de brésil (orient) ; également cette industrie nécessite la production d'huile et de sel, ainsi que l'usage de moulins à foulon.

La production drapière doit être compétitive et de bonne qualité, mais non de luxe. Elle obéit à des textes réglementaires sur la qualité de la laine ; l'appellation est contrôlée et scellée au plomb.

Cette industrie fait vivre nombre d'artisans : arçonneurs, tisserands, pareurs, foulons, teinturiers...

Le négoce

Ainsi se développaient plusieurs négoce ; régional, interrégional et international.

Au XIIe siècle, Narbonne conclut des pactes commerciaux avec Gênes et Pise, des compromis avec Barcelone et l'Aragon.

Au XIIIe siècle, après le fléchissement dû à la croisade des Albigeois, elle renouvelle des conventions avec les cités maritimes de Provence et d'Italie (Nice, Savone, Hyères, Toulon, Marseille)

Malgré les conflits France/Aragon, les Narbonnais bénéficient de sauf-conduits pour les échanges commerciaux avec l'Espagne.

Malgré quelques problèmes de piraterie, et grâce au développement des croisades en Terre Sainte, l'activité marchande des échanges vers l'orient s'est maintenue jusqu'au milieu du XIVe siècle.

Au XIIIe siècle, un trafic de métaux (étain, cuivre) en provenance d'Angleterre passe par Bordeaux, Narbonne, vers Alexandrie. La ville exporte draps, produits de la mégisserie, produits de luxe ; elle importe d'orient des épices, du sucre, des fruits exotiques, des pierres précieuses ; elle importe d'Espagne du cuir brut et semi ouvré, des animaux de bât, du papier, du mercure, du goudron, du savon, de la cire.

Elle participe aux grandes foires du Midi ainsi que de Brie et de Champagne.

Elle importe et exporte du blé, du vin, du miel et même des esclaves.

Au XIIIe et au XIVe siècles, les négociants se constituent en sociétés familiales organisant leurs propres transports terrestres ou maritimes ; certains possèdent des navires qu'ils louent à leur concitoyens. Ce négoce reste actif jusqu'au milieu du XIVe siècle, puis commence à décliner : ce sont des étrangers qui s'occupent de plus en plus du transport ; le commerce et l'artisanat de Narbonne commencent à subir la concurrence d'autres places commerciales notamment ibériques.

Une population cosmopolite et diversifiée

Difficile à connaître par manque de documents, la population de la cité est estimée au XIIIe siècle aux alentours de 30000

habitants.

En plus des citoyens (ayant plus de 10 ans de résidence) on trouve des Italiens, des Catalans, des Valenciens. La plus forte communauté est la communauté juive ; c'est la plus ancienne des Gaules ; son autorité est reconnue dans l'ensemble de la diaspora. Malgré quelques tensions notamment lors des croisades, ils mènent une cohabitation pacifique et fructueuse avec les autochtones, contribuant activement au développement commercial. Leur nombre difficile à évaluer est estimé entre 1000 et 2000 individus. Une charte règle l'organisation de leur communauté. Ils sont redevables d'une taxe par foyer. Ils possèdent des édifices (culte, hôpital, enseignement), un cimetière, des biens propres en ville et en campagne. Ils sont artisans, commerçants, négociants, notaires, médecins ; mais surtout ils font le commerce de l'argent (change, prêt sur gage). Cependant un décret royal est publié en juin 1306 par Philippe le Bel bannissant les juifs et confisquant leurs biens, faisant fuir cette population vers les régions voisines du Roussillon et de Catalogne ; faisant disparaître un élément essentiel de la vitalité narbonnaise.

Les fonctions urbaines se diversifient, les relations sociales, économiques et juridiques évoluent.

Le clergé conserve une puissance temporelle et morale.

Les nobles vassaux du vicomte et de l'archevêque sont nombreux ; ils tiennent les édifices militaires et sont seigneurs de villages.

Les bourgeois enrichis se développent et font des alliances avec les précédents ou acquièrent des seigneuries foncières.

On trouve tous les niveaux du négoce international, régional et local, puis les petits commerçants et artisans (artisanat textile et métiers adjacents), ainsi que tous les métiers nécessaires dans une ville, alimentation, mécanique du cuir, des métaux, du bâtiment. Nombre d'associations de métiers sont constituées.

Avec le développement des études et des administrations seigneuriales, municipales et royales, les professions juridiques se multiplient.

Enfin on y trouve également les métiers de la terre (ouvriers agricoles).

L'aisance économique favorise aussi le développement d'artistes. Au XIIe siècle, la Vicomtesse Ermengarde dirige la ville fermement et habilement pendant 50 ans, la préservant des convoitises de ses voisins, signant des traités avec les ports italiens facilitant le commerce international. Parallèlement, elle s'affirme comme une protectrice attentive aux troubadours et autres artistes.

Aléas climatiques et économiques

Au milieu du XIVe siècle, un certain nombre de difficultés va entraîner une crise conjoncturelle et structurelle.

Le Languedoc est frappé par des disettes successives, puis par la peste (1348), puis par la guerre de Cent Ans. Celle-ci occasionne des ravages, des charges fiscales accrues, des pirateries sur mer.

La ville supporte les exactions de divers lieutenants généraux qui, entre autres, aboutissent à la destruction d'un barrage sur l'Aude privant la ville et ses moulins de l'eau nécessaire.

Les catastrophes naturelles s'en mêlent : inondations destructrices qui contribuent au détournement du fleuve : l'Aude ne traverse plus Narbonne (1345) malgré des travaux importants.

Mais la crise n'est pas seulement conjoncturelle. Narbonne subit la concurrence de l'industrie drapière d'Aragon. Les axes de circulation se déplacent, et le trafic avec eux, passe désormais par Aigues-Mortes et Montpellier. Finalement c'est Marseille qui va l'emporter lors du rattachement de la Provence au Royaume (1481).

La configuration urbaine a suivi l'expansion puis le déclin de la ville. Il ne reste presque rien de l'époque romaine. Les bâtiments du Moyen Age ont subi les vicissitudes du XIVe siècle, les habitants démolissant, rebâtissant, pour les besoins de la défense d'une ville qui s'est rétrécie sur elle-même ; la cathédrale démarrée en 1272, qui devait être une des plus grandes de France ne sera jamais achevée, réduite au seul chœur fermé par un mur (1361) ; seuls les travaux du cloître sont poursuivis jusqu'en 1432.

En cette fin du Moyen Age, la cité se retrouve en position de défense avancée du Royaume, face à l'Espagne qui s'est annexé le Roussillon ; en 1507 Narbonne devient ville royale et va devoir affronter une nouvelle période de son histoire. Son rayonnement politique et sa prospérité économique appartiennent désormais au passé.

Référence bibliographique :

Jacques Michaud, André Cabanis (sous la direction de), Histoire de Narbonne, Privat, collection « Pays et villes de France ». 1981.

(Received September 17 , 2010)